

baromètre d'opinions des conducteurs routiers

octobre 2003 - octobre 2004

février 2005

Préambule

Le baromètre des conducteurs routiers est élaboré dans le cadre de l'Observatoire Social Régional des Transports des Pays de la Loire, la maîtrise d'ouvrage étant assurée par la Direction régionale de l'équipement. La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Observatoire Régional des Transports. Ce baromètre est constitué d'une série d'indicateurs qualitatifs mensuels portant sur les conditions de travail et de rémunération des conducteurs routiers.

Les conducteurs volontaires interrogés représentent un échantillon de 300 salariés d'entreprises de transport routier pour compte d'autrui. Ceux-ci sont interrogés par tiers chaque mois selon un protocole d'interview téléphonique. Ces enquêtes sont réalisées un samedi sauf pendant les mois d'été. En cas de défection de conducteurs, ceux-ci sont remplacés par d'autres provenant d'un fichier, réactualisé chaque année, de plus de 500 conducteurs volontaires.

Les enquêtes sont réalisées par des enquêteurs spécialisés que l'O.R.T. réunit régulièrement pour garantir le maximum de cohérence et de stabilité dans la formulation des questions (cf : « Analyse de l'effet enquêteur » en 1999).

Les résultats mensuels sont redressés selon l'âge, la taille de l'entreprise et le type d'activité (courte ou longue distance) afin d'être représentatifs au niveau de la région des Pays de La Loire. Un lissage sur trois mois conduit à la production de données mensuelles calculées sur un échantillon de 300 conducteurs.

Les modalités de gestion de cette enquête ont été complètement redéfinies en 2004 avec la mise en place d'une application intégrée allant de la gestion du fichier de lancement à la saisie des questionnaires en passant par le tirage des échantillons. Déjà modifiée en 2003, la présentation des résultats sera l'objet d'un nouvel investissement en 2005 et une exploitation trimestrielle devrait pouvoir être disponible à l'automne.

Ce document présente les résultats du baromètre pour la période octobre 2003 – octobre 2004.

Responsable de la maîtrise d'ouvrage : **Michel Bessonnet**

Responsable de la maîtrise d'œuvre : **Claudine Gambet**

Exploitation et analyses : **Yves Le Gros** – Collecte et gestion : **Pascale Tapias**

ORT Pays de La Loire - 3, rue Célestin Freinet – BP 90409 – 44204 Nantes Cedex
Tel : 02 51 82 55 90 – Fax : 02 51 82 41 51

Baromètre d'opinions des conducteurs routiers

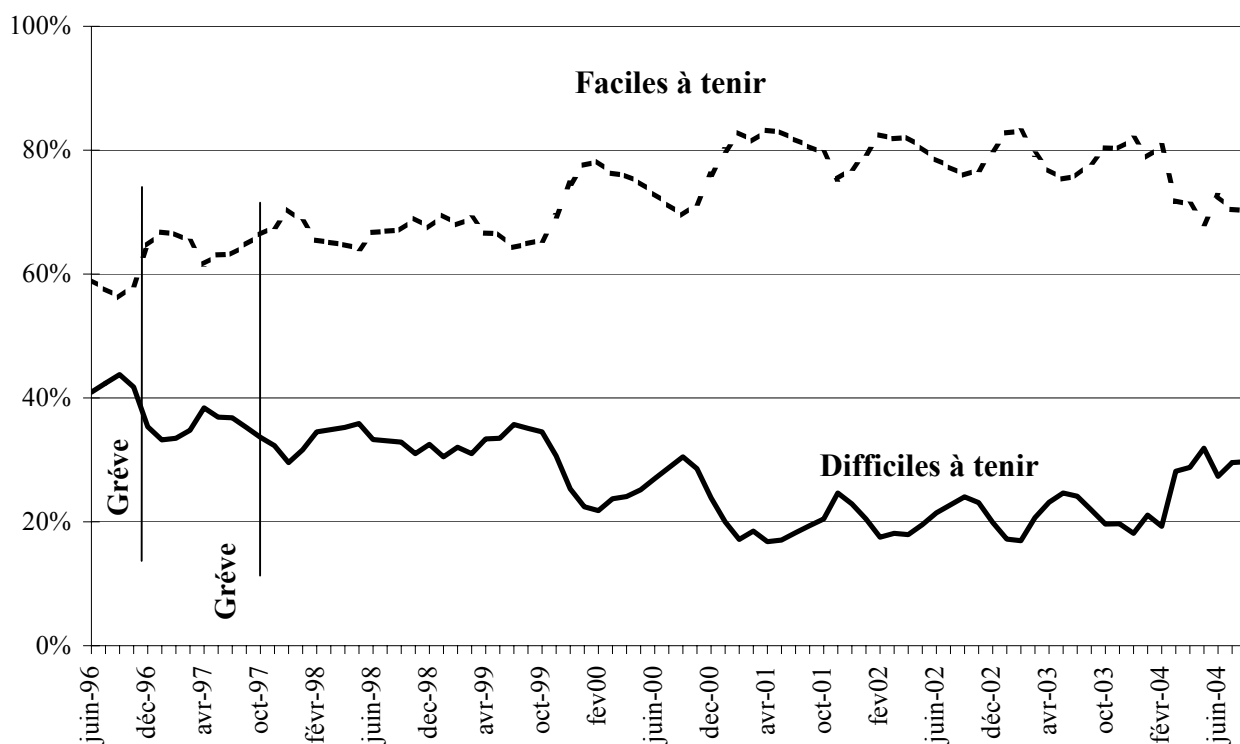
I – Questions permanentes	3
Respect des délais de livraison	4
Appréciation des conditions de travail	5
Avenir de la profession	6
Durée moyenne de travail	7
Sentiment sur la durée du travail	8
Non respect de la réglementation	9
Rémunération mensuelle	10
Sentiment sur durée et conditions de travail	11
Sentiment sur délais et conditions de travail	12
II – Questions à la demande	13
Avenir du métier de conducteur routier	14
Conditions de travail	15
Respect de la réglementations	15
Pause et repos	16
Ferroutage	16
Relais	17
III – Annexe	18
Données chiffrées du baromètre	19

I

Questions

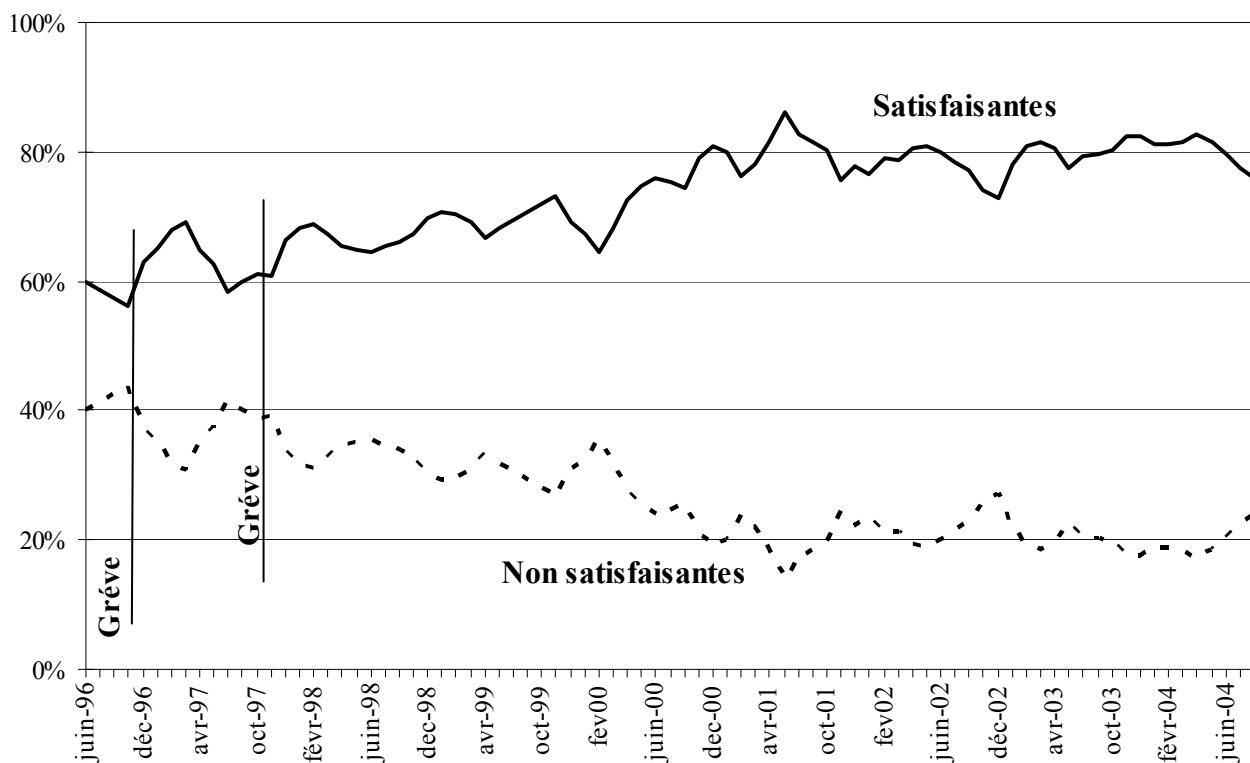
permanentes

Respect des délais de livraison



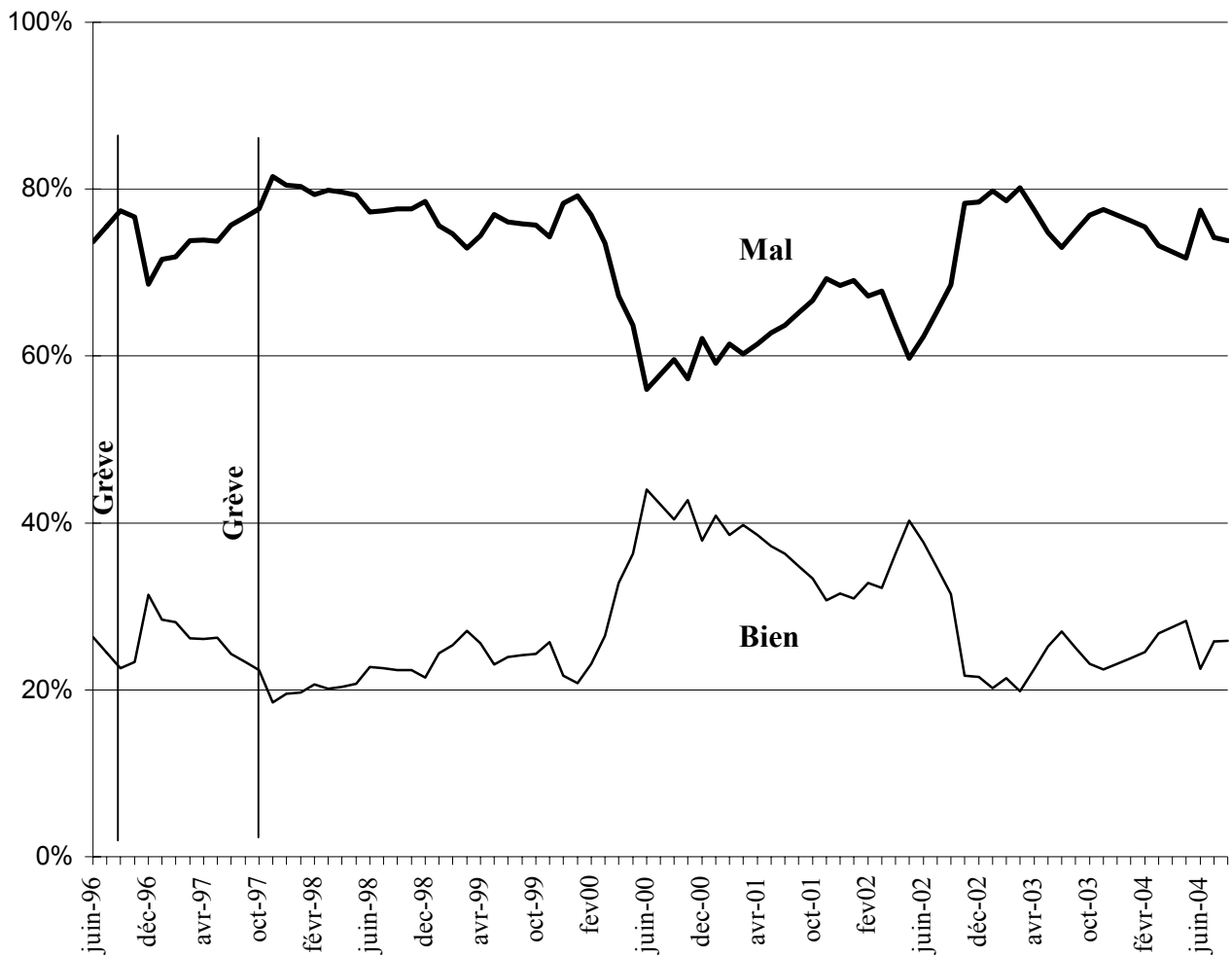
Après trois années de relative aisance dans la tenue des délais de livraisons, il semble que des difficultés nouvelles se font jour depuis le printemps 2004. Les chauffeurs routiers interrogés sont environ 30% à signaler des difficultés pour respecter les délais demandés par les clients. Est-ce le signe d'une plus forte concurrence sur le marché ? Il est certainement un peu tôt pour apprécier l'origine de ce mouvement qui devra être confirmé.

Appréciation des conditions de travail



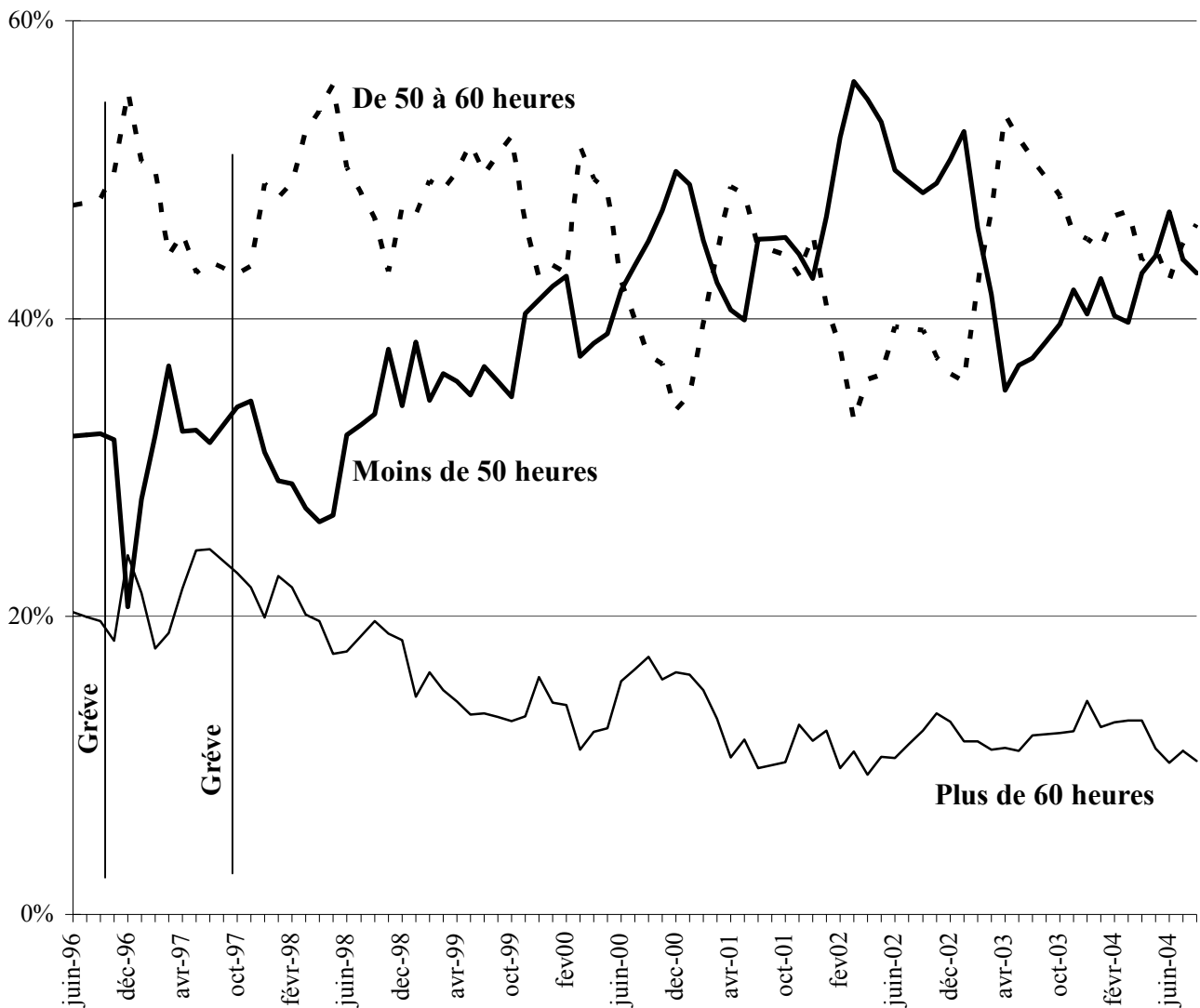
Près de quatre conducteurs sur cinq se déclarent satisfaits de leurs conditions de travail ; toutefois le jugement que porte les conducteurs routiers interrogés sur leurs conditions de travail se tend très légèrement en fin de période. C'est à partir de l'été 2004 que la part des conducteurs satisfaits marque un signe de fléchissement. Il n'est pas exclu que la persistance des difficultés dans le respect des délais de livraisons se traduisent ici avec un certain décalage dans le temps.

Avenir de la profession



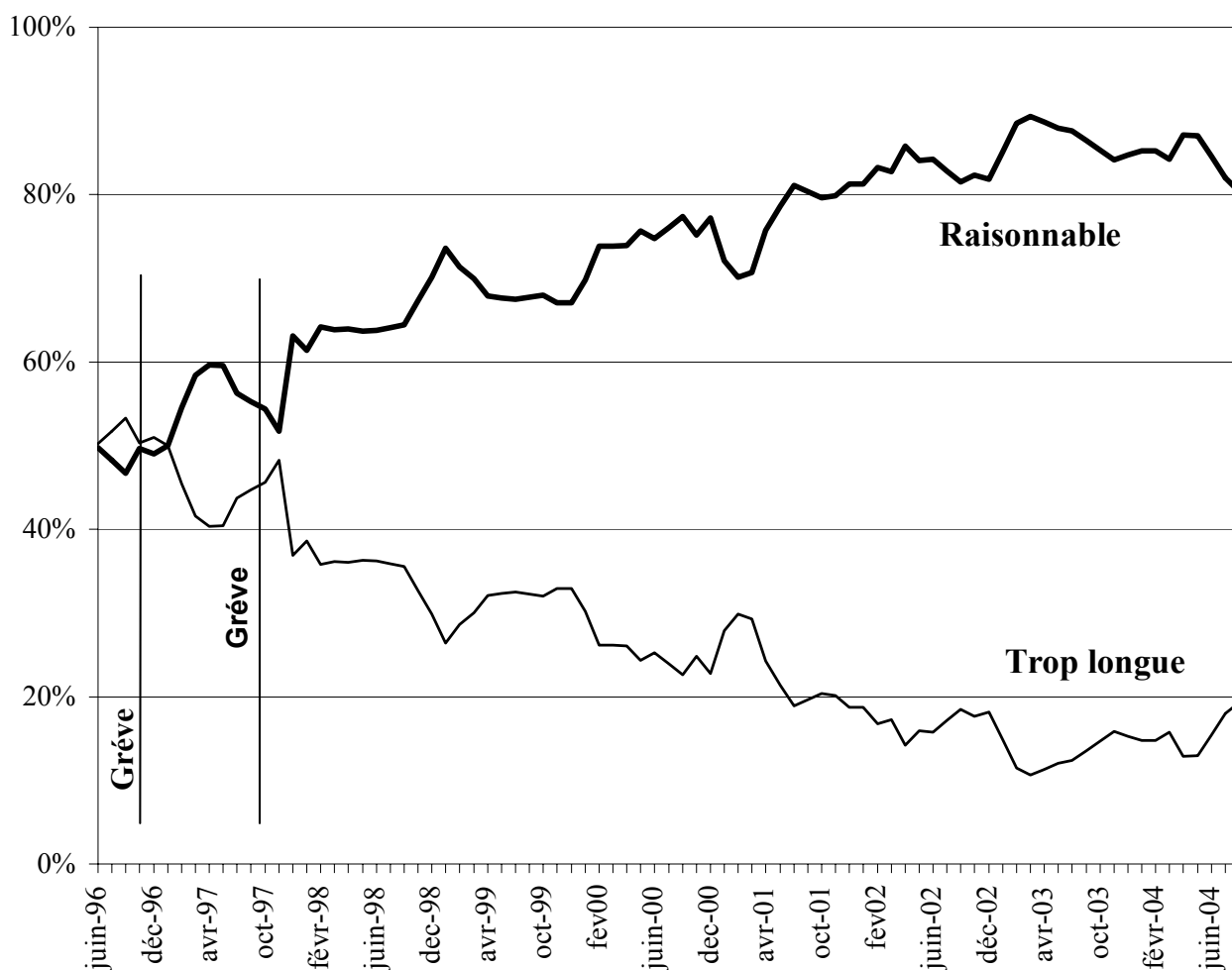
L'avenir de la profession vu par les conducteurs routiers eux-mêmes reste fortement attiré par sa tendance de longue période. La perception de l'avenir du métier est sortie de son ornière du début 2003 mais tout optimisme serait hasardeux. A l'automne 2004 seul un conducteur sur quatre voit positivement cet avenir.

Durée moyenne de travail



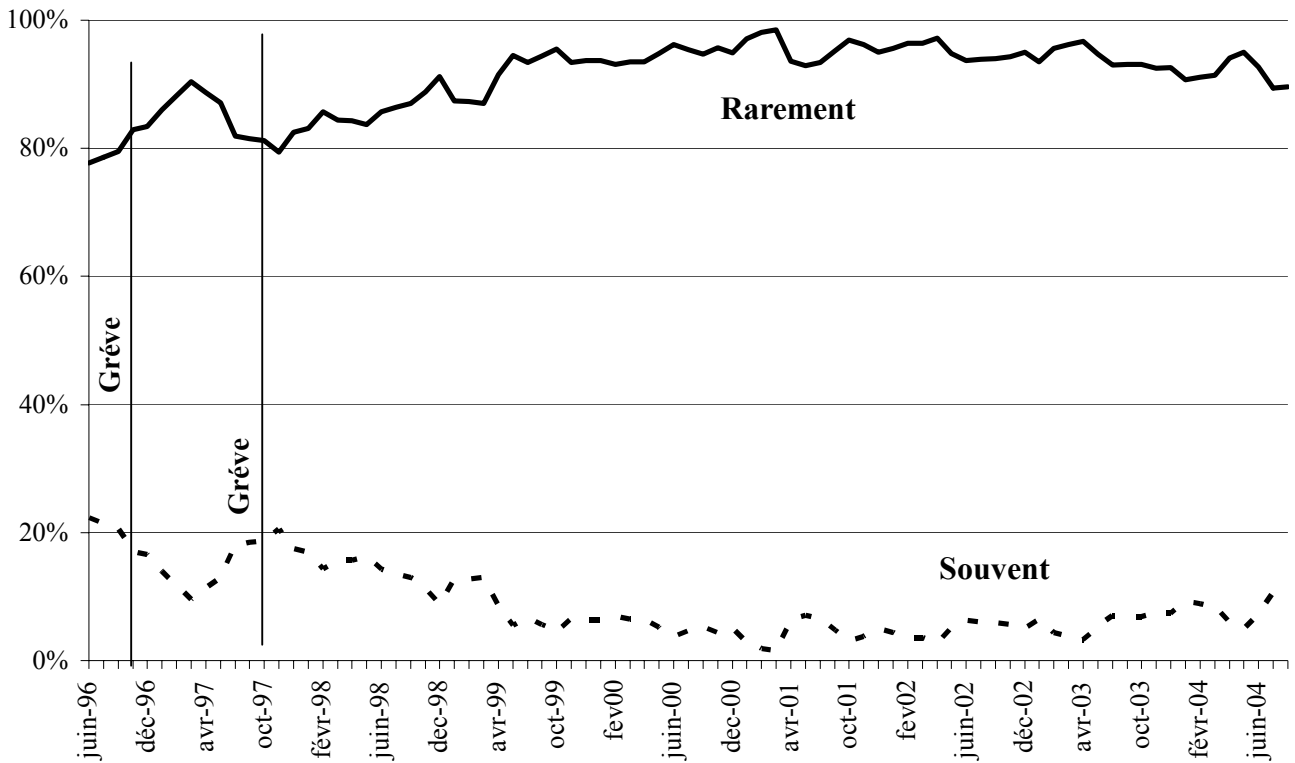
Incertaine encore l'an dernier, le mouvement de réduction de la durée globale du temps de travail semblerait à nouveau perceptible depuis le printemps 2004. Le pourcentage de chauffeurs déclarant travailler plus de 60 heures revient autour des 10% alors qu'il se situait autour de 14%. Parallèlement les chauffeurs travaillant moins de 50 heures sont un peu plus nombreux en tendance ce qui conforte ce sentiment de repli de la durée moyenne.

Sentiment sur la durée de travail



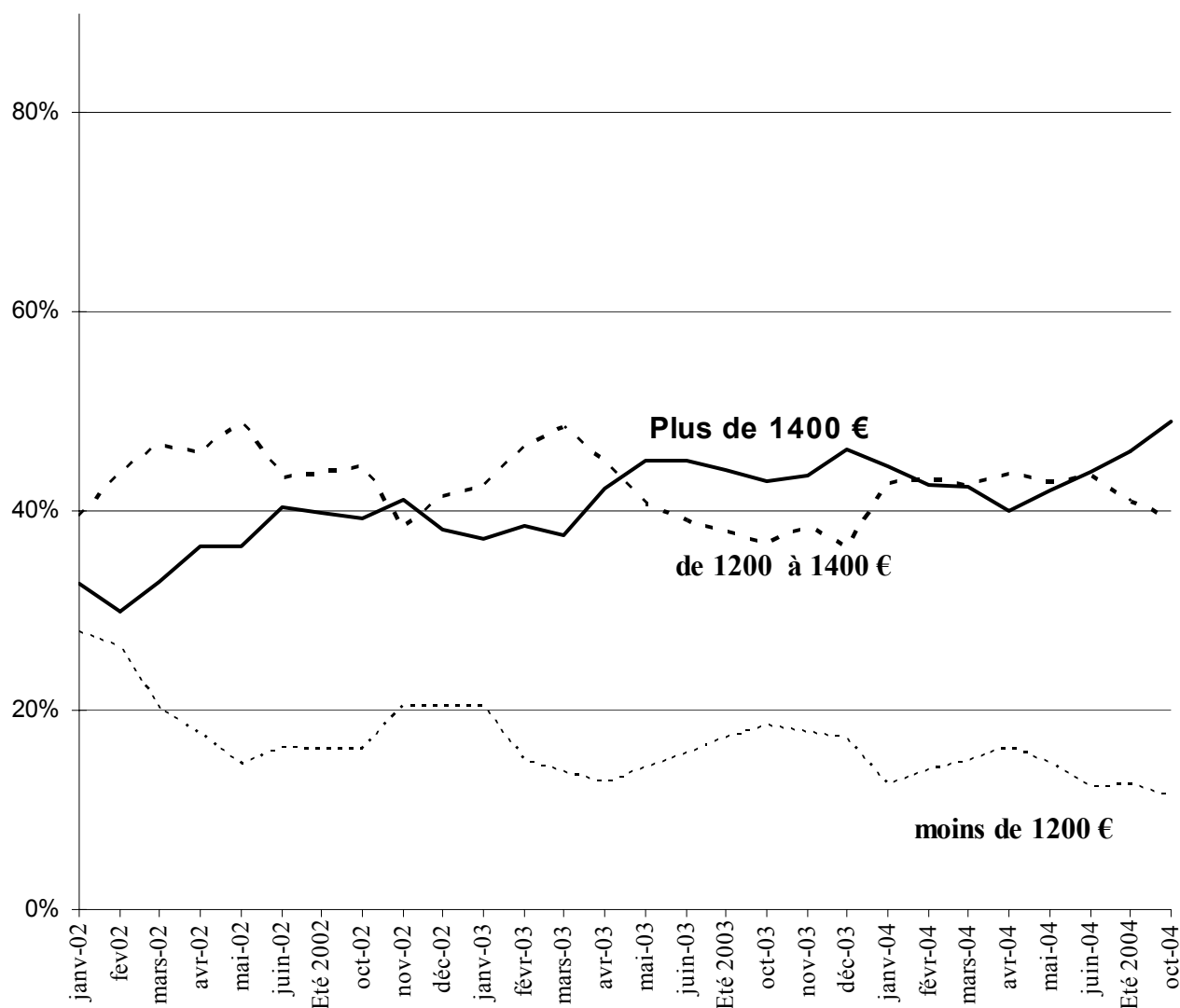
Dans l'appréciation que portent les conducteurs routiers sur la durée du travail, nous retrouvons le décalage temporel déjà observé pour les conditions de travail. C'est aussi à partir du printemps 2004 que l'on observe une remontée du pourcentage de conducteur considérant que la durée du travail est trop longue. Certes le niveau absolu est faible et reste inférieur à 20%. Cependant, on peut se demander si la tendance ne pourrait pas se poursuivre.

Non respect de la réglementation



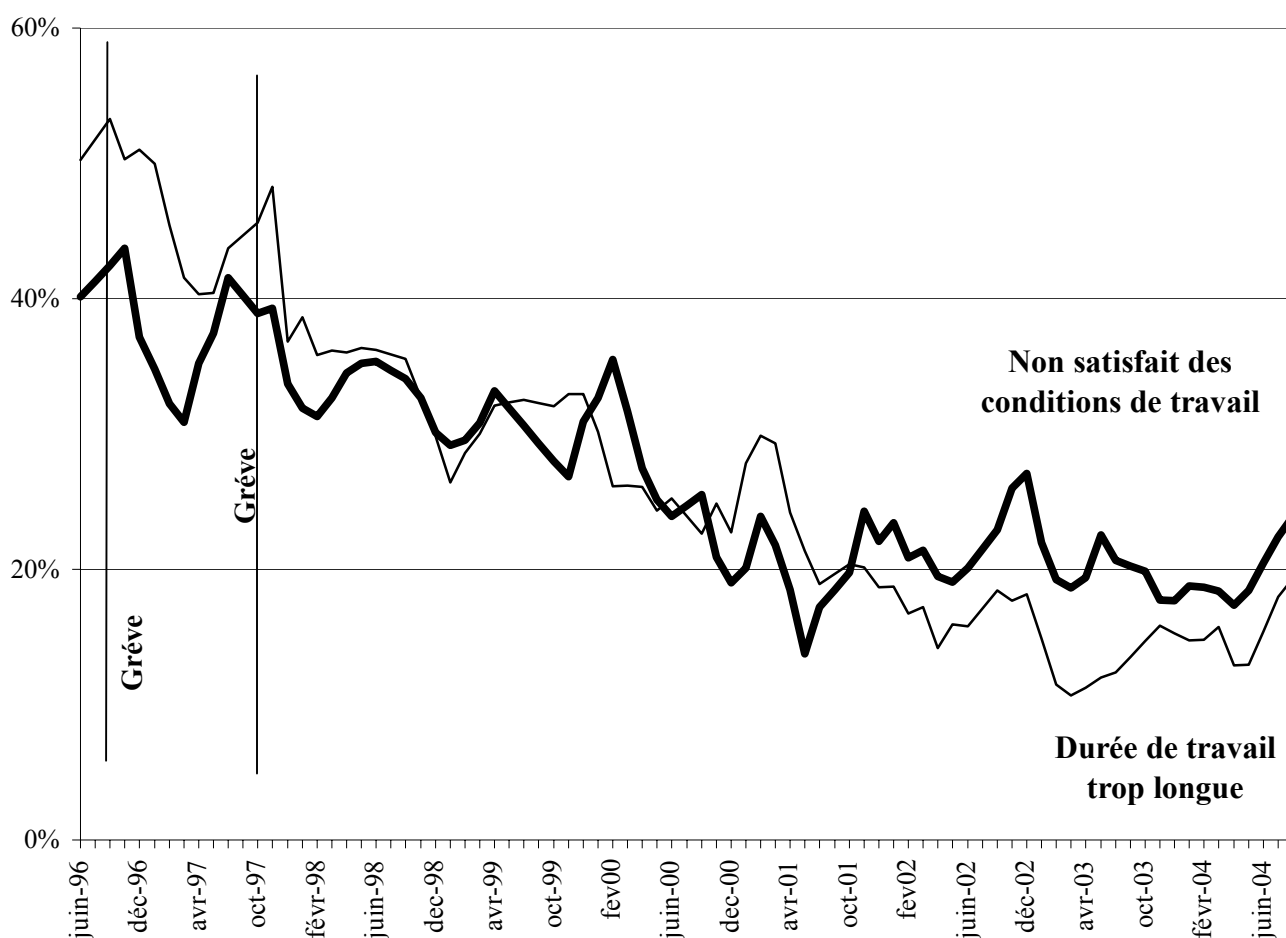
Le respect de la réglementation apparaît toujours comme une préoccupation forte des conducteurs routiers. La période porte néanmoins la marque d'une légère hausse du non respect dont les prémices avaient été observés il y a un an. Aujourd'hui, il n'est cependant pas possible d'attribuer à la pression de la concurrence ce constat qui doit cependant être surveillé.

Rémunération mensuelle nette hors frais



L'euro a progressé chez les conducteurs routiers et les enquêteurs de l'ORT ont de moins en moins recours aux calculatrices. La rémunération nette mensuelle hors frais des conducteurs routiers a subi peu de variation sur la période. A l'été 2004, il est juste possible d'observer un mouvement naissant de hausse du pourcentage des conducteurs ayant une rémunération supérieure à 1400 euros. Il convient de rappeler que les données collectées sont non déflatées de l'inflation et qu'à ce titre elle contient une tendance haussière intrinsèque.

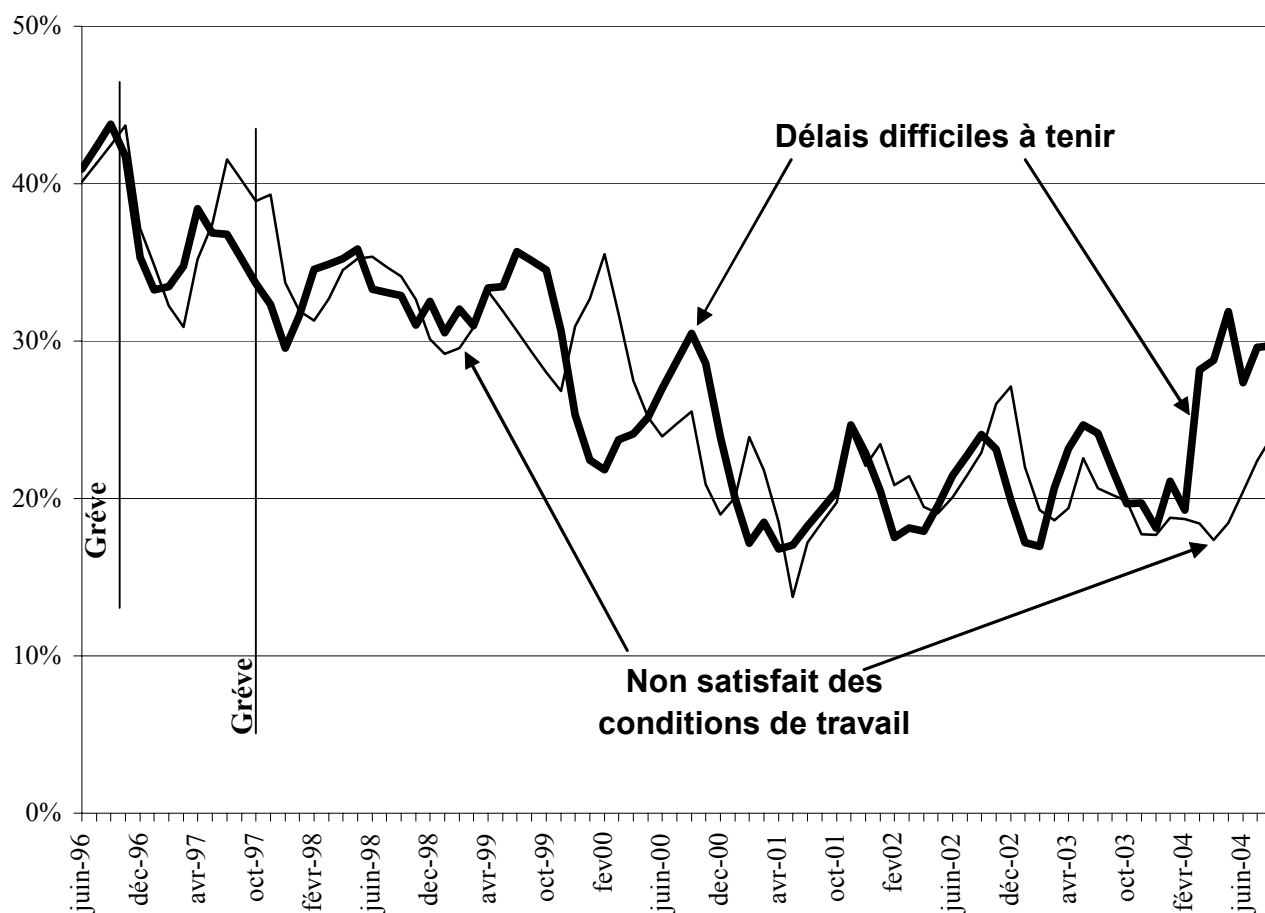
Sentiment sur durée et conditions de travail



La perception que les conducteurs routiers ont des conditions de travail et de la durée de leur travail évoluent de pair. Le positionnement relatif des deux courbes s'est modifié par le passé et depuis 2001 l'insatisfaction des conditions de travail est toujours plus marquée que le sentiment d'avoir une durée de travail trop longue et cette situation se confirme donc en 2004.

Tout se passe comme si la diminution de la durée du travail avait rendu ce critère moins prépondérant dans l'appréciation que les conducteurs routiers portent sur leurs conditions de travail. Cependant l'évolution maintenant parallèle des deux indicateurs montre qu'après la divergence de 2003, les conducteurs redeviennent plus sensibles à la durée du travail.

Sentiment sur délais et conditions de travail



Avec une échelle un peu plus dilatée, la difficulté soulignée en terme de délais de livraison est beaucoup plus marquée. La répercussion sur les conditions de travail s'est opérée avec un retard assez faible traduisant en cela l'importance des délais d'acheminement dans le jugement que les conducteurs routiers portent sur leurs conditions de travail. L'écart restant entre les deux courbes sembleraient marquer le retour d'une plus forte attention à la durée du travail dans l'appréciation globale des conditions de travail.

II

Questions

à la demande

A - Avenir du métier de conducteur routier

Perception négative

Les conducteurs routiers qui jugent de façon négative l'avenir de la profession assortissent souvent ce jugement de nombreux commentaires. Ceux-ci peuvent être synthétisés en quatre postes principaux : conditions de travail, concurrence étrangère, rémunération et autres.

	1999 T1	2000 T1	2001 T1	2002 T1	2003 T1	2004 T1
Conditions de travail	32	18	39	33	29	16
(dont trop d'heures de travail)	10	5	5	3	2	1
Concurrence étrangère	20	19	19	21	33	33
Rémunération	32	48	28	35	17	11
(dont effets négatifs des 35 heures)	11	29	14	34	17	5
Autres	16	15	14	11	21	16
(dont règles trop lourdes)		4	5	6	10	8
Conducteurs ne croyant pas en l'avenir de la profession	74	77	60	68	80	75

Presque encore à égalité en nombre de citation avec les conditions de travail en 2003, la concurrence étrangère devient le critère majeur de la perception négative de l'avenir du métier. En se situant à un niveau aussi élevé qu'il y a un an, cette crainte de la concurrence étrangère se confirme après sa forte hausse observée l'an passé.

Les conditions de travail apparaissent comme une moindre source de préoccupation face aux perspectives d'avenir du métier. En l'espace d'un an leur fréquence de citation a été presque divisée par deux. Il se confirme que faire un trop grand nombre d'heures de travail est beaucoup moins ressenti comme un facteur pesant sur l'avenir du métier.

Premier motif d'absence d'avenir du métier il y a deux ans, la rémunération est aujourd'hui beaucoup moins invoquée. L'effet imputable aux 35 heures est non seulement fortement réduit mais le lien mécanique entre 35 heures et niveau de rémunération semble se relâcher pour la première fois depuis trois ans.

B - Conditions de travail

Les conditions de travail et leur perception par les conducteurs routiers sont un souci permanent des membres de l'OSRT. Des questions portant sur ce domaine sont donc régulièrement posées au titre des questions à la demande du questionnaire.

Pensez vous que vous faites trop de manutention ?

Plutôt oui	26
Plutôt non	74

Les temps d'attente dégradent-ils vos conditions de travail ?

Oui	44
Non	56

Effectuez vous au moins une fois par mois un déplacement de plus de 100 km pour rejoindre votre camion ou pour rentrer à votre domicile ?

Oui	13
Non	87

Les conditions d'accueil chez vos clients sont-elle satisfaisante ?

Plutôt oui	73
Plutôt non	27

Avez-vous un camion attitré ?

Oui	92
Non	8

C - Respect de la réglementation

Souhaitez vous qu'il y ait plus de contrôle ?

Oui	39
Non	61

D - Pauses et repos

Avez-vous pris au moins un repos hors du domicile cette semaine ?

Oui	68
Non	32

Avez-vous utilisé un centre routier pour un repos au cours du dernier mois ?

Oui	45
Non	55

Souhaitez-vous l'implantation d'un centre routier dans l'agglomération nantaise ?

Oui	78
Non	11
Ne sait pas	11

Pouvez vous prendre vos pauses et repos dans des conditions satisfaisantes ?

Plutôt oui	77
Plutôt non	23

E - Ferroutage

Avez-vous déjà travaillé dans une entreprise ayant pratiqué le ferroutage ?

Oui	6
Non	94

Avez-vous personnellement pratiqué le ferroutage ?

Oui	4
Non	96

Si vous aviez le choix de l'itinéraire, choisiriez vous le ferroutage ?

Oui	19
Non	81

F - Relais

Votre entreprise a-t-elle du trafic organisé en relais ?

Oui	11
Non	89

D'après vous, l'organisation de type relais de votre entreprise permet-elle d'éviter le découché ?

Plutôt oui	42
Plutôt non	58

Avez-vous personnellement déjà travaillé en relais ?

Oui	36
Non	64

Si vous aviez le choix, opteriez-vous pour le travail en relais ?

Oui	17
Non	83

III

Annexes

Baromètre mensuel "Conducteurs routiers" des Pays de la Loire

Maîtrise d'œuvre ORT pour le compte de l'OSRT

Conducteurs routiers salariés et compte d'autrui	Oct 97 Juin 98	Oct 98 Juin 99	Oct 99 juin 00	Oct 00 Juin 01	Oct 01 Juin 02	Oct 02 Juin 03	Oct 03 Juin 04
Les délais de livraisons, sont-ils	Difficiles à tenir ?	33	26	21	20	22	24
	Faciles à tenir ?	67	74	79	80	78	76
Etes vous satisfait de vos conditions de travail ?	Plutôt oui ?	65	69	80	79	78	81
	Plutôt non ?	35	31	20	21	22	19
L'avenir de la profession de conducteur, le voyez vous	Plutôt bien ?	21	24	39	34	23	25
	Plutôt mal ?	79	76	61	66	77	75
Durée moyenne totale de travail par semaine ?	Moins de 50 h ?	30	36	40	45	44	43
	De 50 à 60 h. ?	49	48	47	41	44	45
	Plus de 60 h. ?	21	16	13	14	11	12
Considérez vous que cette durée soit	Trop longue ?	39	31	28	25	18	15
	Raisonnable ?	61	69	72	75	82	85
Vous arrive-t-il de ne pas respecter la réglementation ?	Souvent ?	17	10	6	5	4	7
	Rarement ?	83	90	94	95	96	93
Salaires mensuel net ? (hors frais de déplacements)	Moins de 1200 € ?				23	16	15
	De 1200 € à 1400 € ?				43	43	42
	Plus de 1400 € ?				34	41	43
Frais de déplacements ?	Moins de 300 € ?	15	18	20	18	18	19
	De 300 à 600 € ?	45	40	36	40	41	42
	Plus de 600 € ?	40	42	44	41	41	39

Unité : %

**division Transport
16, rue Gaëtan Rondeau
BP 90409
44204 Nantes Cedex 2**

**téléphone :
02 40 67 28 57
télécopie :
02 40 67 28 54
mél :
dre-pays-de-la-loire
@equipement.gouv.fr**

**directeur de
la publication :
Jean-Paul Ourfiac**

**maître d'ouvrage :
D.R.E. Pays de la Loire
Division Transport**

**maître d'œuvre :
O.R.T. Pays de la Loire**

**conception
et réalisation :
Yves Le Gros (D.R.E.) &
Pascale Tapias (O.R.T.)**